# 

* Date : 04-01-2005
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2005700082
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 28 décembre 2004 a été prononcée la faillite, sur aveu (art. 11 F.W.), de la S.P.R.L. Daenen, rue Van Eyck 11C, 1050 Ixelles.
Numéro d'entreprise : 0475.345.134.
Objet social : étude de marché.
Juge-commissaire : J. Trappeniers.
Curateur : Van Doosselaere, Thierry, Lange Gasthuisstraat 27, 2000 Antwerpen-1.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 16 février 2005, à 14 heures, en la salle G.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.